

InfoAVA

mail

N° 2

19 rue du Gros Tertre
22370 Pléneuf-Val-André
ava.pleneufvalandre@wanadoo.fr

9 avril 2008

Elections municipales et cantonales mars 2008

Les sociétaires résidents secondaires ont appris par des parents ou amis les résultats des élections du mois dernier.

Mais ces informations peuvent être incomplètes.

Au lendemain de la 1^{ère} réunion du Conseil municipal qui a désigné les représentants de la commune au Conseil communautaire Côte de Penthièvre et a constitué les diverses commissions municipales, il est sans doute utile de faire le point.

Elections municipales.

Trois listes se présentaient :

- Marie-France DUBOIS / Bernard RAMPILLON
- Jean-Pierre GHUYSEN
- Jean-Yves LEBAS

La campagne s'est déroulée dans un climat de grande modération et de respect mutuel qu'il paraît bon de souligner.

Vous avez reçu en son temps le questionnaire qui avait été adressé aux candidats et leurs réponses. Tous les sociétaires résidents permanents ont reçu par pli porté ces réponses avant le 1^{er} tour, ainsi que ceux de nos autres concitoyens qui l'avaient demandé comme nous les avons invité à le faire par voie de presse. On peut estimer qu'environ 200 électeurs avaient été ainsi directement informés, et que l'appréciation des réponses données par les candidats a dû avoir quelque influence sur le vote, tout au moins pour les plus hésitants.

L'équipe du maire sortant, B. RAMPILLON, et de sa première adjointe, M.-F. DUBOIS, était assez profondément renouvelée ; mais elle représentait la continuité et l'approfondissement de la politique menée par la municipalité sur la période 2001/08.

J.-P. GHUYSEN et J.-Y. LEBAS représentaient ce qu'on peut appeler « la droite » ; ils sont l'un et l'autre membres de l'UMP, mais ils avaient fortement souligné que les listes qu'ils avaient constituées étaient sans étiquette et très ouvertes.

Pour le 1^{er} tour, le taux de participation a été de 75%, bien supérieur à la moyenne nationale.

Les voix se sont réparties comme suit :

- M.-F. DUBOIS / B. RAMPILLON 30%
- J.-P. GHUYSEN 28%
- J.-Y. LEBAS 40%

Au 2^{ème} tour, le taux de participation s'est maintenu à environ 75%, contrairement à ce qu'on pouvait craindre, le résultat final étant inscrit dans celui du 1er tour. Ont obtenu :

- M.-F. DUBOIS / B. RAMPILLON 35%
- J.-Y. LEBAS 65%

On constate que le mouvement au plan national qui a renforcé l'emprise de la gauche sur les collectivités territoriales n'a eu aucune influence ici, ce qui était attendu comme c'est le cas dans les petites communes.

La prime au sortant, qui est un phénomène général (ainsi, dans notre secteur géographique d'une soixantaine de communes, sur 50 maires sortants qui se représentaient 7 seulement ont été battus) n'a pas joué ici.

La nouvelle municipalité devra en conséquence s'interroger sur le sens de la rupture ainsi constatée.

En application de la loi électorale, le Conseil municipal se trouve constitué de 23 membres issus de la liste de J.-Y. LEBAS et de 4 membres issus de la liste de M.-F. DUBOIS / RAMPILLON :

- **Jean-Yves LEBAS**, 57 ans, cadre éducatif, conseiller sortant, **maire**
- **Jacqueline LEMAÎTRE**, 58 ans, ancienne dirigeante d'entreprise, (suppléante de Yannick MORIN nouveau Conseiller général)
Adjointe Développement économique, tourisme, mer et nautisme
Permanence lundi 10h. à 12 h.
- **Joseph JAFFRES**, 60 ans, Trésorier principal du Trésor Public
Adjoint Finances et personne
Permanence samedi 9 h.30 à 11h.30
- **Christiane CHAMPALAUNE**, 62 ans, artisan retraitée, conseillère sortante
Adjointe Urbanisme, qualité de la vie, protection de l'environnement
Permanence mercredi 14 h. à 16 h.
- **Gilles BLANCHARD**, 59 ans, cadre supérieur banque privée
Adjoint Démocratie locale, communication et prospective
Permanence lundi 9 h.30 à 10 h.30
- **Christiane AMOUREUX**, 59 ans, employée de commerce, conseillère sortante
Adjointe Action sociale, solidarité entre les générations
Permanences mercredi 10 h. à 12h. – jeudi 14 h. à 17 h. – vendredi 10 h. à 12 h.
- **Jean-Jacques MICHEL**, 49 ans, responsable juridique de coopérative
Adjoint Travaux et Patrimoine
Permanence samedi 9 h.30 11 h.30
- **Nathalie SELLIER**, 43 ans, mère au foyer, conseillère sortante
Adjointe Education culturelle, sport, vie associative
Permanences mardi 10 h. à 12 h. et 14 h. à 16 h.
- **Christian JUNKER**, 55 ans, officier de Gendarmerie retraité
Adjoint Vie quotidienne
Permanence mercredi 9 h.30 11 h.30

- Sylvie LE BOULANGER, 39 ans, aide-soignante
- Gilbert KERSANTE, 60 ans, militaire retraité
- Chantal LUGARDON, 56 ans, commerçante
- Olivier DELAUNAY, 54 ans, chef d'entreprise
- Catherine BIGOT, 58 ans, employée de bureau retraitée
- Yannick GOURNET, 59 ans, marin retraité
- Hélène BIEME, 28 ans, ostéopathe
- Michel CARISSAN, 53 ans, cadre supérieur formation professionnelle
- Emmanuelle DURAND, 39 ans, employée de banque
- Régis LANDELLE, 46 ans, agent de service

- Henriette LEVEQUE, 49 ans, conjointe collaboratrice d'artisan
- Pierre-Alexis BLEVIN 20 ans, étudiant
- Anne-Marie TALBOURDET, 49 ans, artisan taxi
- Xavier GAUDU, 53 ans chef d'entreprise du bâtiment

Marie-France DUBOIS, 58 ans, directrice du Comité d'Entraide
maire adjointe sortante

- Hakim HOCINE, 41 ans, professeur de lycée
- Claire LE CORVAISIER, 59 ans, retraitée de l'Education Nationale
- Bernard RAMPILLON, 73 ans, conseiller en formation retraité
Maire sortant

Ont été élus pour représenter la commune au Conseil communautaire :
J.-Y. LEBAS, J. LEMAÎTRE, J.JAFFRES, Ch. AMOUREUX, J.-J. MICHEL, Ch.
CHAMPALAUNE pour la majorité et M.-F. DUBOIS pour la minorité.

Les 8 commissions correspondant aux fonctions des maires-adjoints ont été élues ; elles comprennent le maire, l'adjoint du secteur, 7 conseillers de la majorité et 2 conseillers de la minorité.

Elections cantonales.

Deux candidats s'affrontaient au 2^{ème} tour :

- Patrick BOULLET, conseiller général sortant
socialiste
- Yannick MORIN 55 ans, entrepreneur à ERQUY où il est né
« proche de l'UMP », candidat pour la 1^{ère} fois.
qui a battu P. BOULLET avec 51,68% des voix.

Il est intéressant de relever qu'à Pléneuf-Val-André, le candidat « proche de l'UMP » a obtenu 54% des voix. Les élections cantonales ont un caractère politique relativement marqué à la différence des élections des petites communes ; le résultat de Y. MORIN exprime assez bien la tendance politique de l'électorat de notre commune telle qu'elle s'exprime aux élections nationales. Le succès de la liste de J.-Y. LEBAS va donc au-delà de cette tendance de l'électorat pléneuvalandréen.
